

COMMUNIQUE DE PRESSE

Transfert des personnes déplacées internes, remise des Attestations de Retour Volontaire (ADRV) et fermeture de trois sites de déplacement au Nord-Kivu

La Commission Nationale pour les Réfugiés (CNR), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) et l'Organisation internationale pour les Migrations (OIM), respectivement Administrateur des sites de déplacement et Coordinateurs du secteur CCCM au Nord Kivu¹, informent la communauté humanitaire et toute l'opinion publique du lancement du regroupement et de la fermeture des sites de déplacement de Lac vert, Shasha et Lusuli.

Ce processus qui vise la recherche des solutions durables et une amélioration de la réponse humanitaire dans les sites de déplacement, trouve son ancrage dans la stratégie CCCM/Nord Kivu pour 2013-2016 et a fait l'objet de concertation avec les autorités et l'ensemble de la communauté humanitaire.

2.185 personnes déplacées sont concernées par les opérations de regroupement et fermeture des sites. En prévision de ces opérations, le secteur CCCM a consulté les déplacés sur leur choix libre d'être transférés dans d'autres sites de déplacement, de retourner dans leurs milieux de provenance, de s'installer dans leurs milieux de déplacement ou ailleurs, avec un accompagnement du secteur² et des autres acteurs humanitaires. A l'issue de ces consultations, 14 % des déplacés concernés ont manifesté l'intention d'être transféré dans d'autres sites de déplacement et le reste a opté pour l'installation dans des villages de leurs choix.

Du 15 Septembre 2015 au 2 Octobre 2015, dans le respect du caractère volontaire de l'opération et des intentions librement exprimées par les personnes déplacés des sites de Lac Vert, Lusuli et Shasha, le secteur CCCM va procéder au transfert de ceux qui ont choisi d'autres sites de déplacement et à la remise des attestations de retour volontaire pour ceux qui ont choisi de rejoindre leurs zones d'origine ou de s'installer ailleurs.

Le secteur CCCM partagera à l'issue de ces opérations, avec la communauté humanitaire et toute l'opinion publique, les résultats quant à la réalisation effective des intentions des déplacés.


Monique VAN HOOF
Chef de Sous-Bureau
OIM



Léngulia NJEWA
Chef d'Antenne
Antenne de Goma
CNR



Olivier Fafa ATTIDZAH
Chef de Sous-Délégation
UNHCR


¹ Camp Coordination and Camp Management – Coordination et gestion des sites de déplacement

² Le secteur CCCM remettra à chaque ménage ayant opté pour l'installation dans des villages de leurs choix, une ADRV, un forfait pour son transport, une ration alimentaire de 3 mois et un KIT d'accompagnement.